

Commune nouvelle

Publié le 04/12/2017

<http://www.erdre-en-anjou.fr//commune-nouvelle>

Située dans le Maine-et-Loire, la commune nouvelle d'Erdre-en-Anjou est née le 28 décembre 2015. Elle regroupe 4 communes historiques, dites « déléguées » : Gené, Brain-sur-Longuenée, La Pouëze et Vern d'Anjou.

Elle réunit 5731 habitants sur un territoire de 9 000 hectares.

Les conseillers municipaux ont choisi le nom de la commune en référence à la plus belle rivière de France, selon François 1^{er}, l'Erdre qui prend sa source à La Pouëze.

M. Laurent TODESCHINI en a été élu le Maire.

Erdre-en-Anjou est rattachée à la Communauté de Communes de la Vallée du Haut Anjou depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le siège social de la Mairie d'Erdre-en-Anjou se situe 1 rue de l'étang, Vern d'Anjou, 49220 Erdre-en-Anjou.

[Télécharger la Charte d'Erdre-en-Anjou](#)